
VENTE AUX ENCHÈRES

LE MARDI 8 OCTOBRE 2019 A 9 Heures 0

A LA REQUÊTE DU SYNDICAT DE COPROPRIÉTAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER PARKINGS BOUSSINGAULT SIS 4 RUE DU BOIS D'AMOUR ET 13 RUE BOUSSINGAULT 29200 BREST, ayant pour Avocat constitué la SELARL HEURTEL RATES, Avocat au barreau de BREST, représentée par Maître Jaime RATES, dont le Cabinet est 12 Rue du Bois d'Amour, 29200 BREST,
DEVANT LE JUGE DE L'EXÉCUTION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BREST, AU PALAIS DE JUSTICE DE LADITE VILLE, 32 RUE DENVER.

**En la Ville de BREST
13 Rue Boussingault**

Dans un ensemble immobilier ayant fait l'objet :

- d'un acte contenant état descriptif de division reçu par Maître LE GALL, Notaire à BREST(29200), le 8 décembre 2006, publié au Bureau des Hypothèques de BREST 1 le 5 janvier 2007 sous le numéro 60 ;
- d'une attestation rectificative valant reprise pour ordre de la formalité initiale du 5 janvier 2007, volume 2007P sous le numéro 60, concernant la division de l'immeuble, au rapport de Maître LE GALL, Notaire à BREST (29200), le 23 janvier 2007, publié au Bureau des Hypothèques de BREST 1 le 25 janvier 2007, volume 2007 P 625 ;
- d'un acte contenant état descriptif de division reçu par Maître LE GALL, Notaire à BREST (29200), le 8 décembre 2006, publié au Bureau des Hypothèques de BREST 1, le 5 janvier 2007, Volume 2007 P 66 ;
- d'une attestation rectificative valant reprise pour ordre de la formalité initiale du 5 janvier 2007, Volume 2007 P 66, concernant le nombre de lots, aux termes d'un acte reçu par Maître LE GALL, Notaire à BREST (29200), le 23 janvier 2007, publié au Bureau des Hypothèque de BREST 1, le 25 janvier 2007, Volume 2007 P 627. Figurant au cadastre de ladite Commune sous la section CE n° 12, volume 1.

Le lot numéro 184 (cent quatre-vingt quatre) : Une place de parking.

Le lot numéro 185 (cent quatre-vingt cinq) : Une place de parking.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

MISE A PRIX: 15.000 € (QUINZE MILLE EUROS)

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de BREST, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'acquisition. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BREST, sous le numéro 18/00086 et au Cabinet de la SELARL HEURTEL RATES, Avocat, 12 Rue du Bois d'Amour à BREST